

PROTOCOLE DE SECURITE DANS LES ACTIVITES A ENVIRONNEMENT SPECIFIQUE : ESCALADE SUR SITE NATUREL

DOSSIER D'ECRITURE

CIRCULAIRE N°2017-075 DU 19/04/2017 - BO N°16 DU 20 AVRIL 2017

Collège : Lycée GT Lycée professionnel : LPO :

Nom de l'établissement	
Ville	
N° de RNE	
Adresse mail	
Porteur du projet et qualité	

Projet de l'activité support

APPN en environnement spécifique support du protocole	Escalade sur site naturel
Type d'enseignement ou dispositif <i>Ex : enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, section sportive scolaire, association sportive, stage APPN...</i>	

Lieu	
Date ou Période envisagée	
Niveaux de classes concernées	
Nombre d'élèves	
Nombre d'encadrants	

Une attention particulière est portée à l'enseignement de l'escalade en environnement spécifique sur site naturel.

Le tableau qui suit rassemble les questions **incontournables** pour lesquelles l'équipe enseignante **doit avoir** des réponses opérationnelles avant d'envisager l'envoi de son projet pour validation auprès de l'inspection pédagogique régionale.

Aucune question ne peut être éludée, ni aboutir à une réponse négative, sous peine d'invalider le projet.

Le chef d'établissement **vérifie** et **valide** la conformité des protocoles avant l'envoi.

Chaque activité se traduit par un projet dûment formalisé.

Ce document renseigné par vos soins, ainsi que les pièces attendues (précisées ci-dessous dans la colonne « justifications ») constituent le protocole de sécurité à envoyer à l'adresse au minimum un mois avant le début de l'activité :

ce.ipr@ac-amiens.fr

en respectant les indications suivantes :

➔ Pour le nom de fichier

« Département_Ville_Collège/Lycée_APSA_Projet APPN »

Exemple : 80_Rosières_Collège Jules Verne_Plongée

Questions		OUI	NON	Commentaires (à remplir directement dans le tableau)
Pour tout ce qui concerne la période AVANT l'enseignement ou la pratique				
1	L'enseignement ou la pratique se déroule-t-il dans le cadre d'un stage ? (si « oui » répondez aux questions suivantes, si « non » passez à la question 2.)			<i>Durée du stage :</i>
1.1	S'il se déroule hors académie, avez-vous pris connaissance collectivement du protocole académique en vigueur pour la ou les activités encadrées afin de construire votre projet de stage, et respectez-vous les préconisations qui y sont formulées ?			<i>Nombre de nuitées :</i>
1.2	Avez-vous procédé à une lecture attentive des réglementations fédérales, et du document ressource « <i>guide des sports de nature en séjour scolaire</i> » (2016) pour planifier votre projet ?			<i>Type d'hébergement :</i>
2	Les enseignants impliqués estiment-ils disposer des compétences nécessaires pour encadrer cette activité ?			<i>Précisez le vécu personnel et/ou professionnel (en temps de pratique et/ou formation) :</i>
2.1	L'un des enseignants impliqués détient-il en plus un diplôme spécifique permettant l'enseignement de cette activité dans un taux d'encadrement préconisé ? <i>Vous pouvez vous référer à l'Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R. 227-13 du code de l'action sociale et des familles</i>			<i>Nom :</i> <i>Diplôme :</i>
2.2	Le projet prévoit-il l'intervention d'un accompagnateur disposant de ce diplôme (BPJEPS par exemple...) ?			<i>Nom :</i> <i>Diplôme :</i>
3	Vous êtes-vous assuré que le Site Naturel d'Escalade (SNE) est reconnu comme site sportif avec un secteur découverte (FFME) entretenu ?			
4	Avez-vous réalisé une reconnaissance préalable de la spécificité du ou des sites de pratique, du parcours ? <i>Topographie du site, accès aux voies, hauteurs et difficultés des voies, conditions météorologiques, dangers potentiels.</i> Vous êtes-vous assuré que le niveau de pratique des élèves est suffisant pour s'engager sur le site ?			<i>Joindre la topographie du site.</i>
5	Avez-vous mis en adéquation les caractéristiques du site avec votre matériel : longueur de corde, casque, longe, nombre de dégaines, auto-bloquant...			<i>Joindre une check-liste du matériel à emporter.</i>
6	Avez-vous anticipé une annulation sécuritaire (cause météorologique par exemple) ?			<i>Plan de substitution :</i>

7	<p>Le ou les enseignants impliqués dans l'encadrement de la pratique ont-ils suivi une formation aux premiers secours ? OU ont-ils une attestation de formation aux premiers secours à jour ? (Cette formation peut être prise en charge par un formateur PSC1 de l'établissement)</p>			<p><i>Joindre l'attestation ou une attestation du chef d'établissement au dossier.</i></p>
8	<p>La démarche de la gestion de crise en cas d'accident a-t-elle été envisagée par l'équipe ? Sera-t-elle envisagée avec les élèves ? Avez-vous anticipé une procédure, une démarche individuelle et collective à adopter, et l'utilisation des moyens techniques associés ? <i>Prise en compte de la chaîne d'alerte et premiers secours : 15-18-112-116 n° portable ; signaux d'évacuation ; point de rassemblement ; repères géographiques à transmettre au secours ; kit de secours sur site.</i></p>			<p><i>Détails de la démarche :</i></p>
PENDANT la période d'enseignement ou de la pratique				
9	<p>Avez-vous rédigé un projet pédagogique ? Ce projet doit comporter absolument les éléments suivants en respectant les préconisations des fédérations délégataires. Vous ajouterez à ce projet tous les éléments nécessaires à sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif(s) pédagogique(s). • Nom des intervenants : enseignant(s), intervenant(s) extérieur(s) bénévole(s) ou professionnel(s). • Place(s), rôle(s) et responsabilité(s) de tous les intervenants équipés spécifiquement dans le dispositif pédagogique. • Description des conditions d'encadrement des élèves : nombre d'élèves équipés individuellement et contrôlés par l'encadrement (décompté obligatoirement au début, pendant et à la fin de la séquence) et forme de groupement (taille des groupes). • Organisation pédagogique (spatiale, temporelle, sociale). • Routines de sécurité concernant : <ul style="list-style-type: none"> ○ La co-vérification ○ Le protocole de validation de l'enseignant (encordement, système de frein et de non-retour au sol ) ○ Les zones de travail, d'équipement et de repos ○ Le dispositif permettant d'empêcher le retour au sol lors d'un grimpe en moulinette ○ La communication du trio (assureur, grimpeur et contre assureur) ○ La gestion du groupe en fonction des rôles et des espaces de travail ○ Le contrôle des niveaux de pratique : de l'assurance et moulinette vers l'assurance en tête ○ VOTRE équipement afin de pouvoir intervenir rapidement • Tout éléments permettant de comprendre les choix pédagogiques pour favoriser un engagement raisonné et gradué des élèves, le partir-revenir, sur quels éléments fonder le renoncement éventuel. 			<p><i>Description point par point :</i></p>

10	Disposerez-vous de moyens appropriés de communication (VHF, portable, talkie, GPS) vous permettant d'être joint rapidement et de contacter rapidement les personnes utiles ? Disposez-vous des numéros et coordonnées des services de secours les plus proches ?			Moyens de communication : Numéros et coordonnées des services de secours les plus proches :
11	Vous êtes-vous assuré de la conformité et de la praticité des équipements de pratique individuels (EPI) : baudriers, cordes, frein, tapis... selon la Norme NF S72-701 ?			Joindre une photocopie du carnet de suivi des EPI.
12	Avez-vous anticipé la sécurisation du site en matérialisant les zones interdites ? <i>Concernant des zones dangereuses ou non adaptées au niveau des élèves par exemple.</i>			
13	L'ensemble des protocoles, check-lists de sécurité, consignes, sont-ils rappelés aux élèves en préambule de chaque journée et traduits en consignes et gestes simples sous la forme d'outils opérationnels pour les élèves.			Joindre un listing simplifié, opérationnel et spécifique.
Pour tout ce qui concerne la période après l'enseignement ou la pratique				
14	Un debriefing ou bilan de fin de séance sera-t-il réalisé par l'enseignant (avec ou sans le concours d'élèves mais sous l'unique responsabilité de l'enseignant) ? Il comprendra à minima : <ul style="list-style-type: none"> • Décompte du nombre d'élèves. • Bilan des attitudes adaptées (sécurité active et adaptative). • Le degré de maîtrise des élèves (niveau de compétence) et mise en projet à court et moyen terme • Examen qualitatif et quantitatif du matériel (ainsi que les équipements de protection individuel) selon la pratique. 			Vous joindrez à ce projet un exemple d'outil pour réaliser ce debriefing.

Avis du corps d'inspection sur votre projet d'enseignement

Favorable

Défavorable

En cas d'avis défavorable, merci de prendre en compte les recommandations suivantes :

Cadre réservé à l'inspection pédagogique régionale

Signature du chef d'établissement pour validation avant envoi à l'inspection

Date, lieu et cachet de l'établissement :

Cadre réservé au chef d'établissement